

**2ème concertation – Secteur OUEST – du 25 octobre 2024**

**COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES**

**Le support de présentation lié contient les éléments présentés.**

**1. Accueil par**

- Madame Alice MITTLER – Département du Rhône  
Chargée de mission – Service coordination et ressources - Pôle Solidarités Proximité et services aux usagers

Mme MITTLER rappelle brièvement le déroulé de la démarche et son calendrier d’avancées. Elle précise que le comité de pilotage du Schéma Départemental d’Accessibilité Aux Services Publics 2025 – 2031 (SDAASP) qui devait se tenir le 18 octobre n’a pu se tenir en raison des conséquences des intempéries. Les axes prioritaires travaillés ce jour n’ont ainsi pas encore été officiellement validés par le comité de pilotage.

**2. Présentation des constats de la concertation 1 par**

- Madame Caroline GALUMBO,  
Consultante La Voie du Num’, chargée d’accompagnement du projet d’élaboration de la feuille de route FNE du Rhône, pour le hub Hinaura
- Madame Stéphanie Lucien-Brun  
Consultante La Fabrique à liens, chargée d’accompagnement du projet d’élaboration de la feuille de route FNE du Rhône, pour le hub Hinaura

Un rappel est fait de la façon dont les concertations ont été conçues afin de permettre un enrichissement du diagnostic et une construction partagée de la feuille de route. Caroline Galumbo souligne quelques points d’observation partagés entre les trois territoires, issus des 1ères concertations :

- Un engagement fort des acteurs présents lors des concertations
- L’appétence manifestée pour la dynamique relationnelle et partenariale engagée
- La qualité des échanges menés, au service à la fois d’un diagnostic qualitatif et d’une feuille de route mobilisatrice

- Une grande richesse et diversité des actions menées par les structures représentées, avec, cependant, des territoires identifiés comme moins couverts par l’offre
- Une offre pas toujours connue des acteurs d’un même territoire
- Des ambitions partagées sur les façons de répondre aux enjeux et problématiques des acteurs et habitants du territoire

Caroline Galumbo présente les 3 axes prioritaires issus des concertations des trois territoires concertés en phase 1 :

- **Axe prioritaire 1** – **Équiper et accompagner** les publics pour **lever les freins à l’accès**, aussi bien **matériel** qu’en termes de **pratiques et compétences**
- **Axe prioritaire 2** – **Communiquer autour de l’offre**, de façon **territorialisée**, **à la fois pour les publics et les acteurs concernés** par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire
- **Axe prioritaire 3** – **Coordonner** les acteurs du territoire

Le déroulé de la matinée est présenté :

1. affiner les enjeux et définir les objectifs à atteindre, et faire émerger les pistes d’actions à mener, de façon prioritaire.
2. définir de façon plus précise les actions identifiées comme prioritaires.

### 3. Séquences de questions – réponses

Une personne présente souligne l’importance de s’ancrer dans les besoins des personnes afin de proposer des réponses adaptées.

### 4. Point de culture numérique, retour sur les phrases à reconstruire proposée en temps d’accueil

La proposition était faite, à l’accueil aux personnes présentes, de piocher un bout de phrase, la phrase complète étant à reconstruire avec les autres personnes présentes.

Les trois phrases proposées étaient :

- « Ensemble des connaissances et compétences permettant à une personne d’utiliser, de comprendre, d’évaluer, de s’engager et de créer dans un contexte numérique et d’une façon plus générale, celles lui permettant de participer à la société. Conséquent, la littératie numérique ne se limite pas au savoir technologique. Elle comprend aussi de nombreuses pratiques éthiques et sociales qui s’installent au quotidien, dans nos milieux de travail et d’apprentissage, dans nos loisirs et dans nos activités de tous les jours. »

[Définition de la littératie numérique](#) dans le cadre de référence de la compétence

- « *L'obligation de connectivité imposée aux usagers de services publics par la dématérialisation est ainsi venue percuter le quotidien de travail des travailleurs sociaux, en important une dimension numérique dans la relation d'aide et d'accompagnement social (qui) doivent à présent composer avec une demande externe forte et récurrente d'aide numérique en provenance des usagers qu'ils accompagnent dans le cadre de leur intervention* »

[Pierre Mazet et François Sorin](#) – 2020

- « *Un grand nombre d'acteurs subissent les conséquences des transformations numériques des administrations, préparées sans concertation avec eux. Les collectivités les plus volontaristes sont amenées à cofinancer les dispositifs mis en place par l'État pour compenser la disparition des guichets administratifs. Quant aux associations, elles ne bénéficient pas de financements durables pour conduire ces nouvelles activités qui transforment pourtant en profondeur leurs conditions d'exercice et la nature des tâches accomplies par leurs bénévoles ou leurs salariés. Transfert de charge sur des acteurs associatifs ou publics, la dématérialisation est avant tout un transfert de charge vers l'utilisateur.* »

Rapport de la Défenseure des droits – 2022 – page 23 – [Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ?](#)

## 5. Les axes prioritaires : enjeux, objectifs et actions identifiées

- Madame Stéphanie Lucien-Brun  
Consultante La Fabrique à liens, chargée d'accompagnement du projet d'élaboration de la feuille de route FNE du Rhône, pour le hub Hinaura

Rappel est fait de la méthode :

- En concertation 1 : échanges qui ont permis de faire émerger sur chacun des territoires, par les acteurs concertés, des axes prioritaires à intégrer dans la feuille de route Inclusion numérique France Numérique Ensemble.
- Ce travail collectif a été complété par un travail de priorisation individuel, par un système de vote.
- Suite à la concertation 1 sur les trois territoires NORD, OUEST et SUD, un travail d'analyse et de regroupement a permis de consolider trois axes identifiés comme prioritaires par les acteurs, à l'échelle du département.

L'ensemble des axes qui ont émergé des trois concertations de la phase 1, sont présentés dans le diaporama support, avec le nombre de votes exprimés.

[Lien vers le diaporama – voir la diapositive 14 et suivante](#) pour visualiser les formulations d'axes issues des trois territoires.

Des observations sont partagées :

- Convergence forte entre les trois territoires
- Pas d'écart massif entre les différents axes arrivant en priorité
- Des formulations différentes mais un sens partagé des priorités

## 6. Temps de travail en sous-groupe autour des trois axes, des objectifs et émergence d'actions

Les participants sont répartis en **3 groupes, en trois temps successifs, tournants et itératifs** pour permettre à chacune des personnes présentes de travailler sur chacun des trois axes identifiés.

*Chacun des axes fait l'objet d'un tableau résumé qui reprend les échanges menés et notés et les notes prises par l'équipe d'animation.*

**Axe prioritaire 1 – Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences**

<b>Les enjeux</b>	<b>Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?</b>
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutien à l'accès au matériel</li> <li>– Analyse des besoins des publics cibles</li> <li>– Diversification des modalités d'accompagnement</li> <li>– Harmonisation de l'offre</li> <li>– Facilitation des mobilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser les besoins des publics, pour ensuite adapter l'offre et identifier tous les besoins hors champ numérique (tous les habitants)</li> <li>– Soutien à l'accès au matériel – avec des pôles ressources mobiles pour tester, pour l'usage ponctuel.</li> <li>- Harmonisation de l'offre/diversification – les territoires sont différents -l'enjeu est celui de l'équité</li> </ul>
<b>OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?</b>	<b>Compléments d'échanges</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Un recensement aura été fait des besoins, des usages, des freins des publics, via les professionnels, institutions : éducation nationale, recherche de travail, citoyenneté</li> </ul>	
<b>Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cartographie des lieux d'accueil proposant du matériel en accès libre (médiathèques, France Services, Mairies, Tiers lieux) ou don ou achat solidaire</li> <li>- Développement de plusieurs services d'accès au matériel numérique : ponctuel ou pérenne (par exemple location, vente à prix solidaire, pôles ressources mobiles, ..)</li> <li>- Développement d'une fiche standard de recensement des besoins/accompagnements pour les usagers (avec les structures comme relais) – action liée aux actions de coordination/communication pour une orientation des publics selon leurs besoins d'accompagnement.</li> </ul>	
<b>Reformulation des trois actions identifiées comme prioritaires sur cet axe</b>	
<b>Action 1. Développement de services d'accès au matériel numérique – ponctuel ou pérenne, y compris en itinérance</b>	
<b>Action 2. Cartographie des lieux d'accueil proposant du matériel en accès libre</b>	
<b>Action 3. Développement d'une fiche standard de recensement des besoins/accompagnements pour les usagers (avec les structures comme relais)</b>	

**Axe prioritaire 2 – Communiquer autour de l’offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés** par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire

<b>Les enjeux</b>	<b>Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?</b>
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cartographie et qualification</li> <li>– Communication diversifiée et non numérique</li> <li>– Approche par les besoins pour une orientation réelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mieux identifier l'offre existante en tant que professionnels</li> <li>- Pour mieux orienter les citoyens vers les acteurs en fonction de leurs besoins</li> <li>- Communiquer de façon diversifiée et ciblée pour faire connaître l'offre aux usagers et professionnels - y compris des communications très ciblées avec des modalités spécifiques = sortir des communications institutionnelles</li> </ul>
<b>OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?</b>	<b>Compléments d’échanges</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les acteurs du numérique seront recensés sur une cartographie/un outil commun (Dora ?)</li> <li>2. Mise en place d’un groupe local de communication qui anime la communication et l’échange d’informations autour de l’offre et de l’actualité</li> <li>3. De la communication non institutionnelle et ciblée aura été testée (les cibles prioritaires auront été préalablement définies)</li> </ol>	<p>📄 Voir le poste du Coordinateur Santé sur la COR et la CCPA pour faire le lien entre les différents acteurs et communiquer ce qu'il se passe, y compris sur des actions numérique en santé. Par exemple relais, via la newsletter à la fois du Forum des droits à Tarare, semaine de réduction des déchets, etc. En amont un diagnostic a été fait sur les besoins des acteurs et des professionnels. L'ARS finance ce poste, porté par la communauté de communes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'ambassadeurs "Mon espace santé" pour l'UDAF, sur le territoire depuis 2022.</li> <li>- Voir de quelles façons la poste travaille à l'identification des personnes/publics, y compris de personnes isolées mais pas sur les questions numériques - ces acteurs sont en ressources pour « faire »</li> </ul>
<b>Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organisation d’un événement (type forum) à l’échelle du territoire départemental pour permettre aux acteurs de se rencontrer de d’échanger</li> <li>- Mise en place d’un forum collaboratif en ligne</li> <li>- Mise en place d’un outil de cartographie commune</li> <li>- Actions d’information des acteurs de proximité sur l’offre à destination des publics =</li> </ul>	

soutenir et faciliter leur fonction de relais de l'offre d'inclusion numérique

### **Reformulation des trois actions identifiées comme prioritaires sur cet axe**

**Action 1. Travail autour de la cartographie - y compris avec des déclinaisons papiers territorialisées** : pertinence, contours, mise à jour, usages, etc, animation = création de sens. + la dimension collaborative est à prendre en compte

**Action 2. Organisation d'un forum de l'inclusion numérique** qui permet aux acteurs de se rencontrer

**Action 3. Actions d'information des acteurs de proximité/points relais** (secrétaires de mairies, entreprises, etc.) **sur l'offre à destination des publics pour qu'ils soient relais** sur l'offre inclusion/médiation numérique auprès des publics

**Action 4. Travail sur les cibles de communication** pour différencier les modalités de communication selon les publics

## Axe prioritaire 3 – Coordonner les acteurs du territoire

Les enjeux	Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animations territoriales et inter-sectorielles</li> <li>– Coordination départementale</li> <li>– Coordination inter-acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux orienter les publics en fonction de leur besoin pour apporter la réponse adéquate au besoin formulé.</li> <li>- Boucher les trous dans la raquette en en termes d'offres et éviter les doublons</li> <li>- Répondre de façon adaptée aux besoins des publics</li> <li>- Sortir du chacun dans son coin</li> <li>- Savoir où orienter le public</li> </ul>
OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?	Compléments d'échanges
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les acteurs et leurs offres d'accompagnement au numérique : qui sont-ils ? Que font-ils ? =&gt; Missions et périmètres d'intervention</li> <li>- Générer une synergie entre les acteurs du territoire, garder le lien entre partenaires</li> <li>- Proposer une offre de développement des compétences des acteurs autour de l'évolution des technologies numériques, entre autres</li> </ul>	<p>=&gt; Voir le Modèle Conseil Local Santé (pilote ARS - porté par les communautés de communes) : COR &amp; Villefranche Agglo avec 1 poste de coordination (co-financé ARS / comcom). Les actions ne sont pas financées par l'ARS mais par la conférence des financeurs (lié au public Seniors)</p> <p>=&gt; La <b>création d'un fond de financement mutualisé</b> pour l'inclusion numérique impliquant les financeurs liés aux publics concernés et différentes thématiques (fond qui sera au service d'une équité territoriale en matière d'offres d'accompagnement au numérique) fonds à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séniors = conférence des financeurs, CARSAT</li> <li>• Santé = ARS</li> <li>• Éducation au numérique = MSA</li> <li>• Mobilisation des opérateurs</li> </ul>

	téléphoniques , des opérateurs de la dématérialisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutuelles (MAIF)</li> <li>• Fondation de France, ORANGE, AFNIC, ...</li> </ul>
<b>Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une instance de coordination départementale, avec une déclinaison territoriale (réfléchir l'échelle et fréquence)</li> <li>- Cartographie, actualisée, actualisable et maintenue de façon régulière</li> <li>- Création et animation d'espaces de rencontres entre acteurs, pour s'informer, faire remonter les besoins (réussites/difficultés)</li> <li>- Recensement des besoins en formation des acteurs, concevoir et déployer une offre de formation adaptée aux besoins</li> <li>- Réalisations de diagnostics             <ul style="list-style-type: none"> <li>• diagnostic l'offre du territoire</li> <li>• diagnostic des besoins des usagers</li> </ul> </li> <li>- Identification des financements</li> </ul>	
<b>Conditions de réussite</b>	
Nécessité d'une animation territoriale portée par une personne	
<b>Reformulation des <u>trois actions identifiées comme prioritaires sur cet axe</u></b>	
<p><b>Action 1.</b> Création d'une instance de coordination départementale avec une déclinaison territoriale (échelle, fréquence) – en charge également de diagnostics territoriaux (besoins des citoyens et offres)</p> <p><b>Action 2.</b> Cartographie : création et actualisation et maintenance de façon régulière</p> <p><b>Action 3.</b> Animation d'un espace de rencontres entre acteurs et recensement des besoins de formation des acteurs</p>	

## 7. Temps de travail en sous-groupe autour des fiches-actions

Chaque personne présente a été invitée a choisir un axe de travail. Puis chaque groupe a sélectionné une ou deux actions identifiées comme prioritaire à mettre en œuvre parmi les 3 actions reformulées en fin du temps de travail précédent.

<b>Axe prioritaire 1 – Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences</b>	
<b>Action 1 : Développement de services d'accès au matériel numérique – ponctuel ou pérenne, y compris en itinérance</b>	
<b>Synthèse des enjeux</b> Il existe des personnes qui ont besoin, y compris de façon ponctuelle, de prêt de matériel ou de matériel à bas coût et d'une connectivité à très bas coût voir gratuite.	
<b>Description de l'action et étapes de mise en œuvre</b>	<b>Dans 3 ans nous aurons réalisé/entre les mains</b>
<p><b>1. Équiper et connecter pour avoir accès</b> Cela passera par : Points mobiles d'accès (Aller vers) - Dons de PC - Des ventes à prix solidaires - De la location - Une filière de reconditionnement - De la réparation de PC - Des PC en libre accès (mairie, médiathèques, etc.)</p> <p><b>2. Connecter</b> Cela passera par : Wifi libre d'accès – cartes SIM solidaires – Box à prix coutant – Accès wifi via PC libre accès (hic de traçage ip)</p>	
<b>Partenaires et acteurs concernés</b>	<b>Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairies</li> <li>- Collectivités locales</li> <li>- Opérateurs téléphonique</li> <li>- Entreprises</li> <li>- Associations « inclusion numérique »</li> <li>- Missions locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations inclusion numérique</li> <li>- Orange</li> <li>- Emmaüs Connect</li> <li>- Mission locale</li> <li>- L'Aire aérée</li> <li>- CCPA</li> <li>- CCAS</li> </ul>
<b>Conditions de réussite</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à l'importance de l'accès informatique et la connectivité (ex : arrêt cuivre à 2030)</li> <li>- En parallèle, accompagnement aux usages et développement des compétences numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10.000 foyers équipés et/ou connectés (250K foyers sur le nord Rhône, 11% pas ou mal équipés -&gt; 25k foyers)</li> <li>- Au moins 1 hotspot par commune</li> </ul>
<b>Faisabilité</b>	<b>Impact</b>
Non traité	Non traité

**Axe prioritaire 2 – Communiquer autour de l'offre**, de façon territorialisée, à la fois **pour les publics et les acteurs concernés** par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire

**Action 1 : Actions d'information des acteurs de proximité** (par exemple : secrétaires de mairies, opérateurs, associations, entreprises, etc.) **sur l'offre** inclusion/médiation numérique **pour qu'ils soient relais auprès des publics**

**Synthèse des enjeux**

Compte tenu de la diversité des enjeux liés au numérique, **l'efficacité de l'accès aux réponses adaptées passe par le relais des acteurs de proximité. L'objectif à atteindre est que chaque habitant, via les structures qu'il fréquente déjà, puissent trouver des réponses à ses besoins en lien avec le numérique.**

<b>Description de l'action et étapes de mise en œuvre</b>	<b>Dans 3 ans nous aurons réalisé / entre les mains</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier qui sont les acteurs relais en relation avec les publics identifiés comme concernés par les questions numériques</li> <li>- Faire que les acteurs se croisent, se connaissent, ont une représentation précise de leurs offres respectives et puissent orienter les personnes vers des réponses adaptées</li> <li>Organiser des temps d'interconnaissance entre acteurs pour se connaître</li> <li>Penser des petits déjeuners au niveau local - plus opérationnels</li> <li>- Reconnaître que les acteurs relais ne sont pas des experts numériques mais peuvent orienter de façon efficace</li> </ul>	<p>Au moins une rencontre, sur le sujet du numérique, deux fois par an sur chaque territoire : un « petit déj », une demi-journée de travail en atelier</p>
<b>Partenaires et acteurs concernés</b>	<b>Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définis dans le cadre de l'étape 1 de la mise en œuvre</li> <li>- Beaucoup de partenaires et acteurs concernés car à toutes les tranches d'âge il y a des enjeux numériques : mairies, médiathèques, assistantes maternelles (PMI), éducation nationale, tous les opérateurs !</li> <li>Exemple d'accroches thématiques : Parcours Sup, Pronote qui rassemblent plusieurs problématiques</li> </ul>	
<b>Conditions de réussite</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du lien avec les outils de cartographie</li> <li>- Importance de l'interconnaissance</li> <li>- Importance d'accepter que les choses se construisent dans le temps long - que les relations mettent du temps à se construire.</li> </ul>	
<b>Faisabilité</b>	<b>Impact</b>
Non traité	Non traité

## Axe prioritaire 3 – Coordonner les acteurs de l'accompagnement au numérique du territoire

### Action 1 : Définition et création d'une instance de coordination départementale

#### Synthèse des enjeux

Mieux orienter les publics en fonction de leurs besoins  
 Boucher les trous dans la raquette, éviter les doublons  
 Sortir de chacun dans son coin  
 Apporter des réponses adaptées aux besoins des publics

Description de l'action et étapes de mise en œuvre	Dans 3 ans nous aurons réalisé/entre les mains
1. Mise en place d'un COPIL qui représente la diversité des acteurs concernés : 11 opérateurs des services publics, représentants élus de collectivités territoriales de communautés de Communes - Président ; Commission thématiques : formation, diagnostic des besoins 2. Définition/création d'une coordination territoriale 3. Identification/désignation d'un référent par territoire (avec suppléant) - sous forme de mandat, 1 acteur du territoire de proximité, avec un suppléant - Rôle : lien avec la coordination départementale. 4. Définition des commissions/groupes de travail (thématiques formations, communications, état des lieux, ...) 5. Création d'indicateurs communs (nombre d'ateliers, types de publics, ...)	- 1 état des lieux de l'offre et des acteurs - le pôle ressources existera - Les instances seront définies et actives - 1 catalogue de formations - 1 financement pérenne
Partenaires et acteurs concernés	Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?
- Les partenaires œuvrant dans l'inclusion numérique - Les acteurs du Copil dont les élus	- Élus - Les partenaires œuvrant dans l'inclusion numérique
Conditions de réussite	Indicateurs de réussite
- Temps dédiés dans les fiches de poste pour les partenaires - Un financement pérenne - Un poste de coordinateur territorial créé	- Les rencontres se sont tenues - Le nombre et la diversité des structures représentées pendant ces rencontres - Un poste de coordinateur territorial créé

Faisabilité	Impact
Non traité	Non traité

### Remerciement et clôture par

- Madame Alice MITTLER CONRAD,  
Chargée de mission – Service coordination et ressources - Pôle Solidarités Proximité  
et services aux usagers

Les participants sont remerciés pour leurs contributions et sont invités au webinaire de restitution du 12 novembre 2024.

[Lien vers le support de présentation sur les Bases.](#)

## 10. Liste des personnes présentes

STRUCTURE	FONCTION	NOM	PRENOM
CCPA France Services	Conseiller numérique territorial	<b>BLANC</b>	Fabien
FRANCE SERVICES	Responsable de France services	<b>BOUSBAA</b>	Sabah
Département du Rhône - Maison du Rhône de Tarare	Responsable Proximité _ Direction Accueil, qualité et parcours usagers	<b>CARTILLIER</b>	Agnès
Médiathèque Départementale du Rhône	Coordonnatrice numérique	<b>CRAMET</b>	Anaïs
Mission locale Rurale Nord Ouest Rhone	Charge de projets/ Conseiller	<b>DESORME</b>	Jean-Marc
L atelier tiers-lieu Amplepuis	Conseiller numérique	<b>FAURE</b>	Gérald
Emmaüs Connect	Responsable Régionale	<b>GRAIONI</b>	Flora
Croix-Rouge française	Conseiller numérique territorial	<b>GRENOUILLAT</b>	Mathieu
L'AiRe Aérée	Déléguée Générale	<b>GUIGNIER</b>	Nadia
Communauté de communes beaujolais pierres dorées	Vice présidente du Pôle jeunesse service	<b>JOVILLARD</b>	Sylvie
FRANCE TRAVAIL TARARE	Responsable d'équipe	<b>LASFARGUES</b>	SANDRINE
UDAF du Rhône et de la métropole de Lyon	Conseiller numérique	<b>MARGUERON</b>	Thierry
Orange	chargé relations extérieures	<b>CRETIN</b>	Hervé
Sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône	Chef du bureau de la cohésion sociale	<b>PICHON</b>	Stéphane
Forma-TIC	Directeur	<b>ROUGEON</b>	Stéphane
COR	Coordinatrice CLS/CLSM	<b>ROUSTAN</b>	Éloïse